

Ouverture des dispositifs Séniors pour l'année 2016

15 Décembre 2015



LE GROUPE LA POSTE

Ouverture des dispositifs Séniors pour 2016

- L'allocation spéciale de fin de carrière (ASFC) est reconduite en 2016 pour les agents qui prennent volontairement une retraite anticipée de 56 à 59 ans.
- Les modalités existantes déjà mises en œuvre en 2015 pour les dispositifs de TPAS sont reconduites pour l'ensemble de l'année 2016 :
 - Dispositif pour les agents exerçant des fonctions comportant des facteurs de pénibilité ouvert à 56 ans (53 ans pour les agents bénéficiaires du service actif).
 - Dispositif ouvert pour les autres agents à 58 ans (54 ans pour les agents bénéficiaires du service actif).
 - Dispositif aménagé pour les agents ayant 59 ans et plus
 - TPAS dédiés à l'Economie Sociale et Solidaire
 - Une réduction de 6 mois de la période d'activité opérationnelle pour les agents faisant valoir leur droit à départ anticipé pour carrière longue avant 61 ans,
 - Dispositif particulier pour les agents bénéficiaires d'obligation d'emploi.

Ouverture des dispositifs Séniors pour 2016

- Comme en 2015, pour les agents qui n'exercent pas des fonctions comportant des facteurs de pénibilité, l'accès au dispositif de TPAS, pourra être ouvert dès 57 ans sur décision managériale.
- Pour 2016, cette ouverture peut être annoncée dès aujourd'hui sur un ensemble de services :
 - Ouverture de l'accès à 57 ans à tous les agents dans l'ensemble des services de la branche Services Courrier Colis, dans la Branche Numérique, les Services Financiers, les directions du Siège et les directions et services à compétence nationale.
 - Ouverture de l'accès à 57 ans pour certains des services de la Branche Réseau cités dans l'annexe ci-après et selon les conditions indiquées.
 - Pour les autres services de la Branche Réseau non cités en annexe, les décisions d'ouverture interviendront ultérieurement.

Conditions d'accès au Réseau : Ouverture à 57 ans (*)

Répartition par DEX	DOM + Corse + DAST + DCN
<p>☐ BORDEAUX DEX RLP GRAND SUD OUEST</p> <p>ANGOULEME CHARENTES EST DR BORDEAUX GIRONDE DR MONTPELLIER HERAULT DR PAU AQUITAINE SUD DR PERIGUEUX PERIGORD AGENAIS DR RODEZ QUERCY ROUERGUE TARN DR TARBES MIDI PYRENEES OUEST DR TOULOUSE ARIEGE PYRENEES DR TULLE LIMOUSIN DR</p>	<p>☐ AJACCIO DPC</p> <p>AJACCIO DASL CORSE DAST AJACCIO DPC (L) BASTIA CORSE DR</p>
<p>☐ LILLE DEX RLP NORD EST</p> <p>CHARNAY LES MACON BOURGOGNE SUD DR LILLE NORD DR NANCY LORRAINE SUD DR</p>	<p>☐ GENTILLY DPOM</p> <p>BASSE TERRE DR OUTRE MER GUADELOUPE CAYENNE DR OUTRE MER GUYANE FORT DE FRANCE DR OUTRE MER MARTINIQUE GENTILLY DPOM (L) SAINT PIERRE ST DENIS DR OUTRE MER REUNION</p>
<p>☐ MARSEILLE DEX RLP SUD EST</p> <p>AVIGNON PROVENCE DR CLERMONT FERRAND AUVERGNE DR TOULON VAR DR</p>	<p>☐ PARIS RLP DIRECTION DAST</p> <p>BORDEAUX AQUITAINE LIM POIT CH DAST GRENOBLE DAUPHINE-SAVOIE DAST LILLE NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE DAST LYON PAYS D AUVERGNE ET DU RHONE DAST MAISONS ALFORT PARIS IDF EST DAST MARSEILLE PROV ALPES COTE AZUR DAST METZ ALSACE LORRAINE CHAMP ARD DAST MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON DAST ORLEANS CENTRE-NORMANDIE DAST RENNES BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE DAST TOULOUSE MIDI PYRENEES DAST</p>
<p>☐ PARIS DEX RLP ILE DE FRANCE</p> <p>EVRY ESSONNE DR PARIS SUD MONTPARNASSE DR</p>	<p>☐ PARIS ENTITE TECHNIQUE DCN</p> <p>ISSY ECOLE DE LA BANQUE ET DU RESEAU</p>
<p>☐ RENNES DEX RLP OUEST</p> <p>CAEN BASSE NORMANDIE DR NANTES PAYS DE LOIRE DR ORLEANS BEAUCE SOLOGNE DR QUIMPER OUEST BRETAGNE DR ROUEN HAUTE NORMANDIE DR TOURS TOURAINE BERRY DR</p>	
<p>(*) Les fonctions suivantes ne bénéficient pas de l'ouverture à 57 ans : Conseiller financier, Conseiller clientèle, CSP, CSI, Assistant(e) de service social, Médecin et Infirmier(e).</p>	